



Loueur en meuble professionnel et plus value

Par **jpf**, le **13/07/2010** à **14:52**

Bonjour,rnrnNous avons crée avec mo fils (90%) ma femme (5%) et moi même (5%) une SARL de famille avec le statut LMP il y a 6 ans.rnNous souhaitons vendre les immeubles figurant à l'actif de cette SARL achetés il y auras 6 ans le 01/01/2011). Seul mon fils avec 90% des parts de la SARL a le statut de LMP. IL remplit toutes les conditions en matière de recettes. Quelle est la marche à suivre pour que mon fils soit exonéré des plus values en sa qualité de LMP ? devons nous clôturer la SARL et vendre ensuite ces appartements ? de combien de temps dispose t-il pour vendre ces appartements ? ou faut il continuer la location et vendre au fur et à mesure ?rnMerci.